

Communiqué de presse – Octobre 2015

## Les programmes de prévention santé en entreprise

Enseignements des Corporate Wellness Programs et perspectives d'avenir en France

### Une étude exclusive des Echos Etudes

- Opportunités commerciales créées par l'ANI, santé connectée des salariés, transition épidémiologique et maîtrise des dépenses de santé... : les nouveaux enjeux de la prévention santé en entreprise
- L'approche nord-américaine des Corporate Wellness Programs : les enseignements à tirer pour les entreprises françaises et les complémentaires santé
- La prévention santé en entreprise : les programmes actuellement mis en place en France, leurs conditions de réussite, les obstacles à surmonter
- Le potentiel et les perspectives des complémentaires santé sur ce nouveau marché

### La prévention santé en entreprise : des démarches qui se généralisent outre-Atlantique, mais qui demeurent timides en France

Les Corporate Wellness Programs, ou programmes de santé et de bien-être en entreprise, s'inscrivent dans une approche globale et coordonnée d'actions destinées à promouvoir et à protéger la santé des salariés dans un environnement professionnel. Apparus dès la fin des années 70, ils sont désormais largement répandus aux Etats-Unis, où plus de la moitié des entreprises de plus de 50 salariés proposent ce type de programme à leurs collaborateurs (soit au total près de 80 % des salariés américains).

Eloignés de cette approche globale, les programmes de prévention mis en place au cours de ces dernières années par les entreprises françaises (ex. : PSA, Bouygues, Office Dépôt, Nestlé, programmes VigiSanté® et Vivactéo®...) s'inscrivent dans une démarche prudente et plus limitée. Au-delà du respect des obligations légales et de la prévention des risques professionnels, ces initiatives visent généralement à améliorer le bien-être des salariés, en ciblant les changements de comportements individuels et les principaux facteurs de risques de MNT\*. Dans certains cas, elles intègrent une offre destinée à mieux maîtriser les facteurs de l'absentéisme. Mais à ce jour, aucun programme mis en œuvre dans l'Hexagone n'accompagne les salariés souffrant de maladies chroniques.

\*Maladies non transmissibles.

### L'entreprise, nouveau terrain de la prévention santé ?

Pour les organismes complémentaires, la prévention santé n'est pas un sujet nouveau. Ils l'intégraient déjà avant la mise en place des premiers contrats responsables. Mais les initiatives récentes prises par le courtier Mercer et des complémentaires santé leaders (AG2R La Mondiale, Apicil, Axa Santé, Harmonie Mutuelles, Malakoff Médéric) marquent un tournant en affirmant

l'entreprise comme un acteur à part entière de la prévention santé. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs :

- La généralisation de la complémentaire santé à partir du 1er janvier 2016 : les contrats collectifs devraient progresser de près de 40 % et représenter entre 55 et 60 % du marché total de l'assurance santé complémentaire. L'augmentation importante des portefeuilles en collectif devrait favoriser le déploiement de ces programmes,
- La prévalence croissante des pathologies chroniques, qui induit une hausse des dépenses de santé et des risques d'absentéisme dans l'entreprise,
- L'émergence de la santé connectée et d'une offre de solutions digitales adaptées au milieu professionnel : dispositifs de mesure en temps réel des états de stress au travail, plateformes web d'informations destinées à certaines catégories de salariés, équipements en trackers d'activité, télé-coaching en matière de nutrition et de sevrage tabagique...

**Dans ce contexte, cette étude exclusive des Echos Etudes a pour objectif :**

- D'analyser les enseignements clés des expériences nord-américaines en matière de Corporate Wellness Programs,
- D'identifier les freins au déploiement de ces programmes en France et de définir leur modèle économique,
- De connaître les opinions et les attentes des dirigeants et des DRH français à l'égard de ces programmes,
- D'évaluer le potentiel de ce nouveau marché pour les complémentaires santé.



Source : Les Echos Etudes

**Méthodologie : une étude menée en trois phases**

- Une phase qualitative : une vingtaine d'entretiens approfondis menés auprès d'experts et de responsables de complémentaires santé et de plates-formes de services.

- Une enquête quantitative : sondage en ligne menée en septembre 2015 auprès de 400 directions générales et directions RH d'entreprises françaises. Echantillon stratifié par taille d'entreprises (grandes entreprises, ETI et PME), régions d'implantation et secteurs d'activité.
- Des recherches documentaires et une analyse approfondie de la littérature relative aux Corporate Wellness Programs développés en Amérique du Nord et en Europe, ainsi qu'aux programmes développés en France par les grandes entreprises et les organismes complémentaires.

### L'auteur de l'étude

#### Olivier Milcamps, consultant spécialiste du secteur de la santé



Olivier Milcamps a développé depuis deux ans une activité de conseil et d'études marketing dédiées à la santé, après avoir occupé pendant plus de onze ans le poste de Responsable Innovation et Partenariat au sein de la Direction Générale Déléguée Santé de Covéa. A ce titre, il a notamment contribué à la création de Santéclair en 2002, dirigé les projets d'adhésion d'Apgis puis SMI à Covéa respectivement en 2011 et 2013. Auparavant, il a débuté sa carrière professionnelle chez Bossard/Gemini Consulting dans le conseil en stratégie et en organisation, au sein de la B.U Santé où il a travaillé 10 ans tant pour les hôpitaux que pour l'industrie pharmaceutique.

Sensibilisé aux enjeux de notre système de santé, il a longtemps été membre du Collège des Economistes de la Santé. Il est titulaire d'une maîtrise des Sciences Economiques et d'un DESS de Gestion et Economie du système de santé de l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne.

#### Fiche technique de l'étude :

« Observance thérapeutique et accompagnement des patients », à partir 2 950 € HT - 200 pages – Octobre 2015

Pour en savoir plus sur l'étude : [cliquez ici](#)

#### Contacts

**Hélène CHARRONDIÈRE**

Tél : 01.49.53.89.18

[hcharrondiere@lesechos.fr](mailto:hcharrondiere@lesechos.fr)

**Relations presse Groupe Les Echos**

Sarah KROICHVILI

Tél : 01.49.53.22.80

[skroichvili@lesechos.fr](mailto:skroichvili@lesechos.fr)

### Qui sommes-nous ?

Les Echos Etudes est le pôle d'expertise sectorielle du groupe Les Echos.

Les Echos Etudes est le leader français des études sectorielles. Ses consultants publient chaque

année une centaine d'études de marché. **Les secteurs couverts sont les suivants** : agroalimentaire, assurance, automobile, banque, biens de consommation, cosmétique, distribution, énergie, logistique, luxe, management, médico-social, pharmacie, tourisme, transport, sport. Chaque consultant est spécialisé par secteur.

Retrouver l'ensemble de nos études sur notre site Internet ([www.lesechos-etudes.fr](http://www.lesechos-etudes.fr)) et notre application mobile ([www.m.lesechos-etudes.fr](http://www.m.lesechos-etudes.fr)).